

ABONNEMENT.

Saumur : 30 fr.
De un an 16
Six mois 8
Trois mois 4
Poste : 35 fr.
De un an 18
Six mois 10
Trois mois 5

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 35 ;
A EWIG,
Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 40 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

13 Septembre 1878.

Bulletin politique.

L'effet pacifique du Congrès de Berlin n'aura pas été de longue durée.

Il semble que ce Congrès, prétendu source d'apaisement, n'ait été qu'une source d'agitations, d'agitations et de guerre. Agitations en Roumanie ; résistance opiniâtre aux arrêts du Congrès en Bosnie et en Herzégovine ; agitations et assassinats en Albanie, dont vont sortir au premier jour, si nous en croyons les dernières nouvelles, la guerre entre la Grèce et la Turquie, voilà les faits patents.

Si maintenant nous étudions l'attitude des principales puissances signataires, nous y trouvons mêmes symptômes guerriers.

L'Angleterre n'a pas désarmé un seul de ses navires et maintient en Europe beaucoup de ses régiments indiens ; il est difficile d'admettre qu'elle s'impose ces dépenses dans le seul but d'anglicaniser Chypre.

La Russie cherche de l'argent partout, et il faut croire qu'elle en trouve un peu, puisqu'au lieu de diminuer ses effectifs elle crée, comme le disait hier encore le Nord, de nouveaux régiments et de nouvelles batteries qui « permettraient au gouvernement de faire face à tous les dangers qui pourraient se produire à l'Occident, sans entraver l'action importante des troupes asiatiques. »

L'Italie s'agit et gronde. Giuseppe Garibaldi profite du moment où l'Autriche est engagée dans la lutte bosniaque pour jeter son cri de guerre. C'est un peu l'histoire du roquet jappant aux jarrets d'un molosse qui se bat avec un autre, mais ces jappements agaçants provoquent parfois des coups de dents, et il se peut que l'agitateur italien obtienne, dans un temps rapproché, les plaies et les bosses qu'il semble demander à tous les échos dalentour.

L'Allemagne garde encore le silence. Le discours d'ouverture du Reichstag s'occupe exclusivement du péril social et de la nécessité de le combattre sans retard et sans relâche : il paraît qu'au delà du Rhin, bien qu'on n'y ait pas eu la leçon de la Commune, on croit sérieusement à ce « péril social, » nié aujourd'hui en France par ces mêmes hommes qui, il y a trois ans à peine, le dénonçaient hautement.

Mais si le discours officiel laisse au second plan la politique extérieure, il serait téméraire de croire que l'Allemagne abandonne ses plans. Le Standard ne nous parle-t-il pas aujourd'hui de « l'échange incessant de pourparlers entre Kissingen et La Haye ? » N'entendons-nous pas chaque jour la presse d'outre-Rhin, à la solde de M. de Bismark, parler de « la nécessité où se trouve l'Empire allemand de prendre toutes les précautions nécessaires pour consolider et achever son œuvre. »

Bref, de quelque côté qu'on tourne les yeux, on ne voit que violences, agitations, symptômes et préparatifs guerriers. Telle est l'œuvre du Congrès pacifique.

Il semblerait qu'en un pareil état de choses, la France, tout en activant une réorganisation qui lui puisse permettre de défendre le peu qu'on lui a laissé, dût conserver la réserve la plus extrême.

C'est le contraire qui a lieu.

D'autre part, on a sacrifié nos ressources présentes, on grève notre avenir pour des entreprises aussi absurdes que gigantesques ; on entrave notre organisation par des taquineries, les attaques incessantes dont on fatigue les officiers chargés de ce travail. On nous promet que l'un des premiers sujets de discussion, à la rentrée du Parlement, sera le remaniement des grands commandements militaires, soit un nouveau bouleversement.

D'autre part, nous voyons la plupart des journaux de la République prendre fait et cause pour la Grèce avec une ardeur au moins compromettante. Ces fanfaronnades sont périlleuses.

La France a voulu aller au Congrès de

Berlin pour coopérer, disait-elle, à la pacification générale. Le Congrès n'a rien pacifié, et qu'a gagné la France ? un amoindrissement moral et l'hostilité profonde de la Russie déterminée par la ridicule anglomanie de M. Waddington pendant le Congrès, et que l'officier prussien, dit de Blowitz, cherche à accroître, probablement pour payer sa rosette, par la publication de ses entretiens avec M. de Bismark au sujet des intrigues militaires en 1875.

Tout cela a été, il est vrai, compensé par le déjeuner offert à M. Gambetta par le prince de Galles, mais certains ont le mauvais goût de trouver cette compensation insuffisante, et, sérieusement, nous ne sommes point payés pour nous lancer à nouveau dans les interventions et les Congrès.

Gardons-nous donc bien de secouer ce grelot sec si naïvement attaché par M. Waddington. Nous ne sommes plus en présence des considérations politiques impérieuses qui ont dicté à la monarchie les expédients de Grèce et de Morée. Les Osmanlis sont loin d'être dominateurs ; nulle pression d'opinion publique ne nous jette sur les pas de nouveaux Botzaris, de nouveaux Mavrocordato... encore à trouver, d'ailleurs.

Que la France se tienne donc tranquille ; qu'elle se recueille et travaille, si la révolution le lui veut permettre ; qu'elle se méfie des interventions et Congrès pacifiques à la manière du Congrès de Berlin ; qu'en un mot, au lieu de s'occuper des affaires et du salut des autres, elle s'occupe de ses propres affaires et veille à son propre salut ! — Elle en a besoin. (Espérance du peuple.)

M. de Freycinet et la République.

On accuse les conservateurs d'être des ennemis systématiques de la République. Ce reproche est injuste.

Comme toute autre forme de gouvernement, la République est légitime, salutaire, nécessaire, là où elle a ses raisons d'être, là où elle a ou peut avoir ses conditions propres d'existence.

Mais la République en aucun cas n'est possible là où, sous son nom, il n'y a qu'une révolte et qu'une menace contre les lois essentielles de l'ordre social.

Certainement nous ne devons pas abuser, contre nos adversaires, de certains faits trop fréquents, dont s'effraient à trop bon droit les gens de bien, mais qui ne sont peut-être que les suites momentanées, inséparables de toute grande conclusion. Nous demanderons seulement à tout homme de bonne foi si la République, telle du moins que l'entendent les nouvelles couches, et surtout leurs meneurs, n'est pas une menace de plus en plus alarmante contre le clergé, la magistrature, l'armée, la propriété ?

Contre le clergé, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, un dogme pour tous les penseurs de la République.

Contre la magistrature, la suppression de l'immovibilité, un autre dogme pour les républicains plus particulièrement politiques et pratiques.

Contre l'armée, le rétablissement de la garde nationale, le vieux rêve du jacobinisme et des sociétés secrètes.

Contre la propriété, sans parler du socialisme, l'exagération des budgets, des travaux publics, et le caractère officiel d'Etat de plus en plus imposé aux grandes institutions de crédit.

Mais nous reconnaissons volontiers que ces désastres si imminents ne sont pas encore des faits accomplis. Ils peuvent être conjurés, et nous irons jusqu'à dire qu'ils le seront sans nul doute si des ministres comme M. de Freycinet peuvent prévaloir dans les conseils du gouvernement. A ce propos, nous citerons avec plaisir quelques-unes des paroles que M. de Freycinet vient de prononcer au banquet de Boulogne-sur-Mer :

« Nous sommes convaincus, a-t-il dit, que si la République sait se manifester par des œuvres utiles, si elle sait prouver — et elle le prouvera — qu'elle est un gouvernement d'ordre, de paix, de travail, non, il n'y a pas un bon Français qui ne finisse par venir se joindre à nous. »

— Il ne peut tarder à rentrer, voici onze heures. Veuillez vous asseoir. Je vous demande pardon de vous faire entrer dans la salle à manger...

— A cette heure matinale, Madame, c'est à nous de nous excuser, dit Alice qui, selon l'usage venu d'outre-Manche, avait placé sa petite main gantée entre les doigts de M^{lle} Lebrun.

— Comment donc, Mademoiselle !...

— N'allons-nous pas vous déranger si nous restons ici à attendre M. votre beau-frère ? continua la jeune fille.

Elle n'osa s'expliquer davantage, mais son regard, qui comptait trois couverts sur la table, n'échappa pas à M^{lle} Lebrun :

— Soit que je suis ! pensa Rosa.

— Nullement, Mademoiselle, reprit-elle ; la personne qui doit déjeuner avec nous peut être traitée sans façon. D'ailleurs, quand Barthélemy rentrera il vaudra sans doute vous faire passer dans son appartement. Comment, Mademoiselle, avez-vous pris la peine de monter jusqu'ici cet horrible carton ?

— Je m'en suis constituée la fidèle gardienne. Il renferme une ébauche que M. Salomon avait laissée aux Frères, il y a trois jours. Elle n'est pas sèche encore et demande à être traitée avec précaution.

— Je ne comprends pas comment Barthélemy a osé...

— C'est moi qui l'ai voulu. Mais je ne puis, selon ma première pensée, attendre que le soleil vi-

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA

PUPILLE DE SALOMON

PAR

M^{lle} MARTHE LACHÈSE

(CAMILLE DE GÉRANS)

(Suite.)

En voyant la veuve, Christine se leva. Rosa la toisa d'un coup d'œil :

— Où est votre tuteur ? demanda-t-elle.

— Il est sorti, Madame, pour donner une leçon. Il doit revenir à onze heures.

— Que faites-vous là ?

— Je dessine et je regarde des gravures. C'est M. Salomon qui me les a données, se hâta-t-elle d'ajouter.

— Ecoutez-moi bien. Vous ne possédez rien, vous êtes seule au monde. Si nous n'avions pas la charité de vous prendre à nos charges, vous seriez réduite à partager le sort des enfants trouvés. Vous

devez comprendre qu'en retour de cette bonté, vous nous devez vos efforts pour diminuer ce que votre présence ici nous occasionne de frais et de dérangements. Il ne s'agit pas de passer ainsi votre temps dans l'oisiveté comme font les enfants riches et entourés de bien-être. Il vous faut prendre votre part de peine. M'entendez-vous ?

— Oui, dit Christine, le cœur serré.

Elle connaissait la pauvreté de longue date, mais la dureté et l'indélicatesse lui apparaissaient pour la première fois.

— Suivez-moi, alors.

L'enfant quitta docilement l'atelier et pénétra dans l'arrière-cuisine, derrière Rosa qui se retournait de temps en temps pour voir si elle était obéie.

Sur un mauvais bahut, près d'une boîte de cirage et de brosses depuis longtemps noircies, des souliers maculés de boue étaient posés.

— Nettoyez cela, dit M^{lle} Lebrun.

Une rougeur de pourpre monta au visage de la fille des comtes de Cornouaille, un éclair passa dans son œil bleu qui ne se baissa pas sous le regard tranchant de la veuve. Puis un long soupir s'échappa de sa poitrine : sous l'énergie de sa volonté, son émotion se dissimula ; elle tendit les mains vers les humbles instruments de travail et dit doucement :

— Donnez, Madame.

— Elle commença. Rosa, debout devant elle, la

regardait faire ; une joie méchante se lisait sur ses traits : elle se sentait vengée de l'enfant devant laquelle elle avait dû céder la veille. Elle se disait aussi :

— Comme elle est adroite ! Elle sera bonne à tout.

Soudain, le bruit d'une voiture, bruit fort inusité dans la rue de Briord, se fit entendre et cessa brusquement. M^{lle} Lebrun ouvrit la fenêtre, se pencha en dehors et, se rejetant aussitôt en arrière, arracha la brosse des doigts de Christine.

— Lavez-vous les mains et vite, dit-elle en poussant l'enfant vers une fontaine.

Puis, la ramenant à grands pas dans l'atelier :

— Reprenez vos images, commanda-t-elle du même ton. Et, si par hasard quelqu'un venait à vous parler, n'allez pas vous aviser de raconter que je vous ai fait nettoyer mes chaussures.

Soyez tranquille, Madame, répondit Christine, je ne dirai rien.

M^{lle} Lebrun jeta un regard sur sa coiffure, fit disparaître d'un geste quelques menus objets hors de leur place dans la salle à manger, et ne laissa pas même à la sonnette le temps de calmer son appel avant d'ouvrir la porte et de s'incliner en disant :

— Comment vous portez-vous, M. Benoît ? Eh quoi ! M^{lle} Alice aussi ? Quelle aimable surprise !

— Salomon est-il là ? demanda le banquier.

» Oui, je crois pouvoir l'affirmer sans blesser personne, sans offenser aucune conviction sincère, tous les bons Français, je le répète, finiront, ni nous faisons la preuve que j'indique, par se joindre à nous sur le terrain des grands intérêts économiques du pays; et pour être les ouvriers de la dernière heure, je puis leur promettre qu'ils ne seront pas les moins bien venus.

» Messieurs, permettez-moi d'unir dans le même toast cette République sage, libérale, progressive, tolérante, que j'ambitionne pour mon pays, et la monarchie parlementaire pondérée, mesurée et clairvoyante qui a fait le bonheur de l'Angleterre. Je vous demande de porter à la fois un toast à M. le maréchal de Mac-Mahon, président de la République, et à sa gracieuse majesté la reine Victoria.

Chronique générale.

On lit dans la Patrie:

« Le Journal des Débats et la République française ont publié des notes et des articles sur le 3 0/0 amortissable et sur l'éventualité d'une conversion du 5 0/0 en 3 0/0. Le caractère à peu près officieux de ces deux journaux donne une certaine autorité à ces publications et contribue à accroître la préoccupation causée par la question financière.

» Or, il n'y a pas, en réalité, de question financière, et il ne peut pas en exister. Le 3 0/0 amortissable a eu des malheurs qui lui ont fait donner à juste titre le nom de « moins heureux des trois; » quant à la conversion, elle n'est pas possible; il est donc très-inopportun d'entretenir dans le public une inquiétude qui a déjà été beaucoup trop excitée.

» Bien d'autres sujets plus graves et plus actuels méritent en ce moment d'appeler l'attention de l'opinion publique et des journaux: à l'intérieur, la lutte passionnée que les fonctionnaires radicaux engagent de plus en plus contre les conservateurs; au dehors, l'occupation de la Bosnie et les revendications de la Grèce, qui soulèvent des difficultés sérieuses et peuvent amener des complications auxquelles la France ne saurait rester indifférente.

» Ce sont là des sujets importants qui sollicitent l'attention de notre pays bien autrement qu'une prétendue question financière qui n'existe pas.

On lit dans la Petite République française:

« Les impôts indirects, qui suivent, comme on sait, la marche des affaires et peuvent servir de thermomètre aux transactions, ont vu le chiffre de leur produit grossir d'année en année.

» Malheureusement, l'administration s'efforce d'absorber ces excédants salutaires par des augmentations de traitement, par la création de nouveaux postes, par des concessions aux compagnies financières, etc.

A la rentrée des Chambres, la commission du budget doit appeler à sa barre le ministre des finances pour l'inviter à lui rendre compte de ses opérations relatives à l'émission du 3 0/0 amortissable.

Cette résolution a été prise, assure-t-on, aux obsèques de M. Thiers. Plusieurs membres de la commission du budget s'y sont rencontrés et ils se sont entretenus des bruits fâcheux qui couraient en ce moment au sujet de cette émission. Comme le règlement du budget de 1878 ne peut avoir lieu qu'en 1880, il a paru utile, et même important, de ne pas attendre une époque aussi éloignée et de mettre un terme aux suppositions faites pour expliquer la conclusion brusquée de cette laborieuse opération.

Nous avons annoncé que la révocation du sous-préfet de Carpentras, M. Habeneck, avait été soumise à la signature du Maréchal. Le décret, qui paraîtra à l'Officiel, porte « révoqué » et nullement mis en disponibilité, comme le prétend l'agence Havas. Cette agence devrait savoir que, pour avoir droit d'être mis en disponibilité, un sous-préfet doit avoir au minimum cinq ans de fonctions ou de services extraordinaires.

L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT.

Nous apprenons de source certaine que plusieurs députés de l'extrême gauche vont déposer, dès la rentrée des Chambres, un projet de loi ainsi conçu:

« L'article 12 du Code pénal est aboli. » Cet article 12 est incontestablement le plus laconique et le plus terriblement clair de tous nos codes. Voici sa teneur: « Tout condamné à mort aura la tête tranchée. »

L'urgence sera demandée. Il est probable qu'elle sera votée par la majorité républicaine.

Une fois la loi adoptée, elle sera renvoyée au Sénat qui statuera en dernier ressort.

Quelques jours avant la prorogation, M. Louis Blanc avait déposé un projet de loi abolissant purement et simplement la peine de mort. Ce projet soutenu devant le bureau, par son auteur, avait été pris en considération à l'unanimité, et mis à la suite de l'ordre du jour. Il est probable qu'il ne viendra en discussion publique que dans le courant de l'année prochaine.

Les débats soulevés dans la presse par suite de l'exécution de Barré et de Lebiez ont attiré de nouveau l'attention des partisans de l'abolition de la peine de mort.

En attendant que le projet de loi présenté par M. Louis Blanc puisse être discuté, les députés républicains ont cru qu'il importait d'empêcher de nouvelles exécutions.

En supprimant le mode d'exécution par l'abolition de l'article 12, on fait disparaître implicitement la peine de mort. Si le gouvernement désire que la peine capitale soit maintenue, il devra chercher un supplice nou-

veau qui ne pourra être appliqué sans l'autorisation du Parlement.

Cette question nous promet d'intéressants débats, qui ne manqueront pas de passionner le public et de faire revivre les polémiques ardentes provoquées par la publication du fameux ouvrage intitulé: le Dernier jour d'un condamné. (Assemblée nationale.)

Plusieurs établissements de crédit ont fait à la Ville de Paris des ouvertures, relativement à l'emprunt de 325 millions que la Ville se propose de contracter pour rembourser le Crédit foncier et pour entreprendre de nouveaux travaux.

Mais ces offres n'ont pas été acceptées; il a été répondu qu'elles étaient prématurées, et l'on n'a pas caché que la Ville avait l'intention de faire elle-même cette opération par la voie de souscriptions publiques.

Les journaux ont conté les exploits du sous-préfet de Brest contre les Frères. Or, M. Léon de Montluc, au temps où il était candidat à la députation en 1876, adressait à tous les curés de l'arrondissement de Vitré une circulaire ainsi conçue:

« Vitré, 29 février 1876.

» Monsieur,

» Je crois utile de vous expliquer comment je comprends l'application sérieuse et loyale de la constitution actuelle.

» Je ne sépare pas, dans mon attachement, les principes politiques qui nous régissent actuellement des principes de conservation sociale, indispensables à tout gouvernement qui veut assurer à la fois l'ordre et la liberté.

» Si vous me faites l'honneur de m'appeler à siéger à la Chambre, la Famille, la Religion, la Propriété me trouveront toujours au premier rang parmi leurs défenseurs.

» Je défendrais la famille et nos droits de chefs de famille, parmi lesquels je comprends le droit, pour le père, de choisir à tous les degrés l'éducateur qui lui convient pour ses enfants.

» Je défendrais aussi la religion et la propriété, pour lesquelles j'ai déjà combattu, lorsque la Commune les menaçait.

» Je viens donc, monsieur, solliciter vos suffrages, et je vous prie d'agréer l'assurance de mon dévouement.

» LEON DE MONTLUC.

Et aujourd'hui M. de Montluc est devenu l'un des plus terribles adversaires des écoles dirigées par les congréganistes!

LES RELIGIEUSES AU SÉNÉGAL.

Sous ce titre, la Patrie publie les lignes suivantes:

« Une dépêche de Bordeaux, répétée par tous les journaux, annonce que « quatre re-

ligieuses » viennent de partir pour la côte du Sénégal, où sévit une épidémie terrible et où la petite colonie française paye chaque jour à la mort le tribut de nouvelles victimes.

» Ces religieuses vont remplacer celles qui ont succombé en soignant les malades. Elles partent sans que rien les y oblige; elles vont, elles aussi, au danger et probablement à la mort, sans que rien les y contraigne; elles y vont simplement parce qu'elles veulent secourir ceux qui souffrent et parce qu'elles ont la foi.

» Si l'on s'étonnait de leur admirable dévouement, si on les louait de leur héroïsme, elles répondraient avec sincérité qu'elles sont très-fiers d'avoir obtenu la faveur « d'aller au feu » et d'avoir été préférées à cent autres qui le demandaient comme elles.

» Partout où il y aura un danger à affronter, partout où une épidémie peuplera les villes de cadavres, et jusque dans les colonies les plus lointaines; partout où des malheureux auront besoin d'être secourus, disputés à la mort à force de sollicitude et de soins, les « sœurs » arriveront pour accomplir leur mission.

» Dans tous les pays étrangers, où leur abnégation est connue, on les admire, on les aime, on les vénère; — en revanche, certains Français les dénigrent, les attaquent, les outragent et demandent que leurs congrégations soient dispersées ou détruites.

» Quand un « citoyen » veut faire preuve de radicalisme, quand un journal veut caresser la populace brutale qui déteste les vertus qu'elle se sent incapable de comprendre, ce citoyen et ce journal tombent sur les congrégations religieuses, ils exigent qu'on expulse les sœurs de leurs asiles ou de leurs écoles. Aussitôt que la République apparaît, ces passions hébétées se réveillent, et la persécution recommence.

» En attendant que nous revenions à des temps moins orageux, moins chargés de colères haineuses et de bêtise malfaisante, on nous permettra de poser une question au Siècle, à la République française et autres feuilles qui réclament la suppression des « sœurs » dans les hôpitaux et leur remplacement par des infirmières laïques (!!!).

» Cette question la voici: Ces journaux voudraient-ils avoir l'obligeance de publier la liste des « citoyennes » laïques, républicaines (et pas obligatoires, Dieu merci!) qui sont parties pour aller au Sénégal secourir les mourants et disputer, à force de soins et de dévouement, des Français à l'épidémie.

» Ce serait là, pour celles qui ont la prétendue vocation, une belle occasion de prouver que les partisans des infirmières laïques n'ont pas risqué à la légère une idée aussi impraticable que ridicule.

» Nous attendons la liste de ces « citoyennes » et nous l'attendrons longtemps!

» En général, quand ces femmes libres parlent, c'est pour Genève ou pour Bougival.

site à loisir cette petite peinture avant de la restituer à son auteur. Nous ne retournerons pas à la campagne d'ici longtemps.

— Nous allons être trop occupés, interrompit le banquier.

Alice baissa les yeux.

— Je ne veux pas tarder à vous remercier, Mademoiselle, reprit Rosa, de la magnifique volaille que vous avez bien voulu m'envoyer. Une finesse, une saveur...

— L'ébauche, grand Dieu! s'écria la jeune fille. M. Benoît, gêné par un rayon qui étincelait tout à coup, dardait à travers les vitres, avait poussé sa chaise dont un pied était venu heurter le carton posé à terre contre le mur.

— L'ébauche n'a rien, rassurez-vous, Mademoiselle, dit la veuve. Et puis, d'ailleurs...

— Non, répondit M^{lle} Benoît. Je ne veux pas que M. Salomon puisse regretter d'avoir laissé son œuvre entre mes mains. Et, pour qu'elle n'ait pas à craindre quelque nouvel accident, je vais la mettre en sûreté dans son atelier.

— Je ne sais pas... murmura Rosa.

Mais, sans attendre une réponse, Alice avait saisi le carton et posait déjà le doigt sur le bouton de cuivre qui donnait entrée dans le sanctuaire artistique.

A son grand étonnement, la porte toujours close avec soin céda sur le champ. Rosa, dans sa précipi-

itation, l'avait laissée entr'ouverte.

Alice avança et allait placer le carton sur une chaise quand un soupir lui fit lever les yeux.

Christine s'était de nouveau assise sur le fauteuil de velours; mais, insensiblement, à ce qui attirait ses regards quelques instants plus tôt, elle demeurait immobile, songeant tristement, sans chercher à retenir les pleurs qui coulaient sur ses joues pâles. Les images des jours évanouis revenaient plus vives à son souvenir, maintenant qu'elle souffrait de la première insulte jetée volontairement à son rang et à son malheur. Elle revoyait sa mère la berçant sur ses genoux, son père l'initiant tendrement à ces hautes pensées ainsi qu'à ces manières exquises du gentilhomme dont il semblait le type achevé; et les vieux paysans, les amis des heures douloureuses, si respectueux, si bons, élevés par le dévouement jusqu'à ceux qu'ils nommaient leurs maîtres pour devenir dignes d'essuyer leurs larmes et de les aider à dire le *Fiat voluntas Dei!* qu'une même foi place sur les lèvres des grands et des petits rapprochés au pied de la croix!

Pour quel présent Christine de Kemper avait-elle échangé ce passé noble et doux malgré toutes ses tristesses!

Absorbée ainsi dans ses pensées, elle n'avait pas entendu le pas léger qui s'approchait d'elle, elle n'avait pas vu la jeune fille qui la considérait avec

une surprise mêlée à la fois de curiosité et d'admiration.

Quelle était cette enfant si belle, vêtue de deuil, et dont le regard noyé de pleurs trahissait les secrètes angoisses? Comment se trouvait-elle seule dans l'atelier de Salomon?...

Alice fut sur le point de se retirer sans bruit, laissant l'enfant à sa rêverie. L'éloignement qu'elle éprouvait pour M^{lle} Lebrun l'en empêcha. Il lui déplut de ne recevoir que d'elle l'explication désirée. Elle posa sa main sur l'épaule de Christine: l'enfant tressaillit.

— Je vous ai fait peur? dit Alice en souriant.

— Non, Madame, mais j'ai été surprise. Veuillez m'excuser, je ne vous voyais pas, répondit Christine en se levant et s'essuyant les yeux.

Alice l'attira vers elle, et, l'embrassant au front, elle dit tout bas:

— Je voudrais savoir qui vous êtes?

L'enfant la regarda avec étonnement.

— Je suis Christine Le Nadec de Kemper, répondit-elle, la pupille de M. Salomon.

— La pupille de M. Salomon? Et depuis quand est-il votre tuteur?

— Depuis avant-hier.

— Quelle étrange nouvelle!

Alice ne demanda rien de plus. Les vêtements noirs de Christine lui révélaient une douleur à laquelle sa main délicate aurait craint de toucher.

— Votre tuteur est bon, dit-elle.

— Oh! répondit l'enfant d'une voix profonde, je le sais...

— Je ne vous dis pas adieu, chère petite, car, chez mon ancien maître, je ne suis pas un étranger.

— Madame, quel est votre nom?

— Mademoiselle Benoît, ou bien Alice, si vous le préférez.

— Je vous demande une grâce.

— A moi? bien volontiers.

— Ne dites à personne que vous m'avez vu pleurer.

— Hélas! pauvre enfant, je ne suppose pas que l'on puisse s'étonner de vos larmes.

— Mademoiselle, vous semblez bonne, vous me parlez affectueusement; ne refusez pas de m'accorder ce que je vous demande.

— Soit. Puisque vous y tenez, je ne le dirai pas.

— Mon tuteur m'a laissés ici; il m'a donné des gravures à regarder...

— Et je vous trouve assise devant la table où elles sont posées, c'est tout simple. Au revoir; j'entends que l'on m'appelle.

Elle disparut. C'était M. Benoît qui prononçait son nom en y joignant comme réflexion: « Que peut-elle faire si longtemps dans cet atelier? » Rosa se dispensa de répondre. (A suivre.)

Etranger.

Berlin, 11 septembre.

L'élection du président du Parlement allemand a eu lieu aujourd'hui. M. de Forckenbeck a obtenu 240 voix sur 359 votes émis; M. de Frankenstein en a obtenu 114.

L'élection du premier vice-président du Reichstag a nécessité un double scrutin de ballottage. MM. de Stauffenberg (libéral-national), de Frankenstein (centre), de Seydewitz (conservateur-allemand) se sont partagé les voix. Au second tour de scrutin, M. de Stauffenberg a été élu premier vice-président par 175 voix contre 142 que M. de Frankenstein a obtenues.

Le prince Hohenzollern-Langenburg (impérialiste allemand) a été élu second président, au premier tour de scrutin, par 212 voix sur 235 votants. Il y avait 117 bulletins blancs.

Rome, 12 septembre.

A la suite du massacre de plusieurs catholiques dans les provinces des Balkans, le Pape a chargé le cardinal Nina d'appeler l'attention des puissances sur ce fait et de demander leur protection pour les catholiques de la péninsule des Balkans.

Chronique militaire.

LES MANŒUVRES DU 9^e CORPS.

Les mouvements de troupes occasionnés par les grandes manœuvres, dit le *Courrier de la Vienne*, ont commencé à s'opérer autour de Poitiers et vont se poursuivre activement.

Lundi, deux batteries du 20^e d'artillerie sont parties pour Châtelleraut.

Mardi matin, deux autres batteries du même régiment les ont suivies, se rendant au camp du Ruchard, d'où elles repartiront pour gagner les cantonnements qui leur sont assignés.

Mercredi, le 125^e de ligne a quitté Poitiers, emmenant la majeure partie de ses réservistes. Sa première étape est Vivonne, sa seconde sera Lusignan où il cantonnera les 14, 15 et 16; le 17 il reviendra à Crotelle et repassera par Poitiers pour se rendre à Yversey d'abord, à Loudun ensuite.

Seul, le bataillon de dépôt, comprenant les réservistes de 1874 qui n'ont pas servi, est dispensé des grandes manœuvres et restera dans son casernement du Petit-Séminaire.

L'état-major et le 2^e escadron du 4^e cuirassiers, arrivés mardi à Poitiers, sont repartis hier matin pour Vivonne où ils cantonneront trois jours; demain samedi 17, ils seront à Migné, et se dirigeront le 18 sur Venduvre.

Jeudi matin est arrivé un escadron du même corps à Poitiers; il repartira, demain samedi, pour les Roches-Prémarais.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Un homme dont toute l'existence s'est passée à faire le bien vient d'être enlevé subitement à sa famille et, on peut dire, au pays tout entier. M. Ezéchiel Demarest, maire de Bagneux depuis plus de trente-deux ans, a succombé mercredi soir, vers 9 heures, à une attaque d'apoplexie foudroyante. Rien dans la journée n'avait fait pressentir une fin si proche.

Hier matin, dès que sa mort a été connue, le deuil est devenu général dans la commune de Bagneux. C'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de la longue carrière de ce chrétien zélé, qui n'a jamais ménagé ses pas et son argent, toutes les fois qu'une bonne œuvre réclamait le concours des hommes de cœur et de dévouement.

M. Demarest était dans sa soixante-sixième année.

Ses obsèques auront lieu demain samedi, à 10 heures du matin, dans l'église de Bagneux.

Saint-Mathurin. — Le 8 courant, à 4 heures du soir, un incident des plus graves mettait en émoi employés et voyageurs stationnant à la gare de Saint-Mathurin.

Depuis un certain parcours, le nommé Moussé, Henri, boulanger, âgé de 29 ans,

demeurant à Montigné, soldat réserviste au 77^e ligne, se rendant au camp du Ruchard, insultait grossièrement les voyageurs qui se trouvaient dans sa voiture et les menaçait de son sabre.

Lorsque le train fut arrivé en gare de Saint-Mathurin, un capitaine de hussards invita le gendarme de planton à désarmer un soldat qui exerçait des violences dans une des voitures.

Au même moment tous les voyageurs effrayés sautaient à terre, disant qu'ils ne remonteront que si l'on fait descendre le perturbateur.

Moussé, saisi fortement et désarmé par un gendarme, fut descendu de la voiture et conduit dans la salle de la gare. Aussitôt les voyageurs reprurent leurs places respectives; le sifflet se fit entendre et le train se remit en marche.

Quant à Moussé, resté en gare, il fit une très-grande résistance pour se laisser conduire à la gendarmerie, où il recommença de plus belle quand on voulut le fouiller. On fut obligé de lui mettre les poucettes. Finalement il se calma et c'est alors qu'on l'informa qu'il sera conduit au général commandant les 7^e et 8^e subdivisions militaires à Angers. (Patriote.)

Bagné. — Un retour peu conjugal. Le 5 courant, vers onze heures du soir, M^{me} Verdy, cultivatrice à la Mailleraie, commune de Bagné, arrondissement de Baugé, étant couchée avec ses enfants, entendit frapper fortement à sa porte.

C'était son mari qui revenait de faire ses huit jours de prison à Baugé.

Aussitôt la porte ouverte, Verdy maltraita sa femme et ses enfants qu'il chassa de la maison.

Puis il courut après sa femme, la menaçant de la tuer; mais cette dernière se blottit dans un paillet où elle passa la nuit. Le lendemain matin, vers trois heures et demie, M^{me} Verdy parut à l'horizon, se disposant à faire son travail habituel.

« Ah! te voilà revenue! » lui dit son mari, qui en même temps la saisissait par les cheveux. Verdy terrassa sa femme et lui donna plusieurs coups de poing dans la figure.

Aux cris: « A la force! au secours! » proférés par M^{me} Verdy, les voisins arrivèrent et mirent fin à cette scène brutale.

Dans la journée même, la gendarmerie, informée de ce scandale, se rendit auprès de Verdy, père de sept enfants, bon travailleur, mais violent, qui a exprimé un vif repentir — un peu tardif — disant qu'il ne recommencera jamais.

Nous le croirons à son prochain retour de Baugé. (Patriote.)

NANTES.

Sous ce titre: *La Loire, le Shipping and Mercantile Gazette* du 6 septembre courant publie les lignes suivantes qui lui ont été adressées de Nantes:

« Depuis que le dragage de la Loire a été sérieusement entrepris par le service des ponts-et-chaussées, la profondeur du fleuve s'est sensiblement accrue et l'on espère que bientôt des navires d'un tonnage considérable, c'est-à-dire de la contenance de 7 à 800 tonneaux, pourront monter à quai jusqu'à Nantes, sans aller à Saint-Nazaire. Le maître pilote, dans son rapport officiel de la marée d'équinoxe du 28 août, a donné un tirant d'eau de seize pieds et demi anglais pour les navires montant à Nantes, avec une augmentation d'un pied, au cas où le vent serait favorable. Or, le vent fut favorable (il soufflait de l'ouest) et par conséquent des navires tirant de 17 à 17 pieds 1/2 auraient pu monter sans crainte d'avaries.

« Je désire appeler l'attention des armateurs et des capitaines sur le bon état du fleuve. Ils auraient un grand avantage à envoyer leurs navires à Nantes, car toutes les principales maisons pour le fret, l'importation et l'exportation ont leurs bureaux principaux à Nantes et non à Saint-Nazaire. »

Faits divers.

Un citoyen du Mans venu à Paris pour voir l'Exposition, M. Louis Allard, ayant sonné en vain à l'hôtel où il était descendu, s'était assis vers une heure du matin sur un

banc près de la Bastille du côté du canal. Il vit bientôt un individu rôder autour de lui. Alors l'idée lui vint de faire l'endormi. Le rôdeur ne tarda guère à venir le palper et à fouiller dans ses poches.

M. Allard se laissa dévaliser en conscience; seulement, au moment où le voleur saisissait son porte-monnaie, lui saisissait la main du larron. Une lutte s'engagea et le coquin ne fut pas le plus fort. Non-seulement M. Allard reprit sa montre et son porte-monnaie, mais, ayant couché son voleur sur le dos, à son tour il se mit à le fouiller; et, après l'avoir rossé d'importance, il lui enleva deux pièces de cinq francs que le malfaiteur avait dans sa poche, et qui sans doute avaient été volées. Inutile de dire que le citoyen du Mans ne s'est pas approprié ces dix francs. Il s'est empressé de les affecter à une œuvre charitable.

M. Luccioni, commissaire de police du quartier du Mail, vient de mettre la main sur une bande de malfaiteurs qui exerçait depuis longtemps à Paris, et qui était classée dans les petits papiers de la police sous le nom de *bande à Panama*.

Le chef de cette redoutable association était un ancien *turco*, qui ses complices avaient surnommé Panama.

Homme énergique et violent, il avait tout ce qu'il fallait pour commander à ces bandits, dont les surnoms figurent aujourd'hui sur le livre d'écrout de Mazas, comme suit:

Latude, un repris de justice ayant subi trois condamnations; Lapidère, qui porte au visage de profondes cicatrices témoignant des luttes qu'il a eues à soutenir; Sauvageot, qui doit son surnom à la férocité de ses instincts. Puis viennent les simples affiliés tels que Nego, Rouffignol, Le Môme, Petit-Gosse, Beau-Moufle et Tape-Dur.

Plusieurs femmes appartenant à la bande ont été également arrêtées.

M. Leverrier est mort en laissant des calculs sur l'orbite de la nouvelle planète Vulcaïn. On est arrivé à déterminer sa grosseur, sa distance du soleil, sa course, sa densité même.

Il paraîtrait, d'après l'analyse spectrale qu'on en a faite, que Vulcaïn est composé d'or presque dans son entier.

Voilà qui fera rêver ceux qui croient à la transmigration des âmes d'astre en astre.

Le repos du dimanche aux Etats-Unis. — On s'étonne que les exposants anglais au Champ-de-Mars observent si strictement le repos du dimanche. Que dira-t-on de ce fait qui vient de se passer dans la libre Amérique? La loi de 1794, qui interdit toute occupation le jour du Seigneur, y est encore virtuellement en vigueur.

L'usage a introduit certains tempéraments à cette défense; mais elle peut être prescrite à nouveau, selon le bon vouloir des magistrats.

A Pittsburg, un individu qui, après avoir été renvoyé d'un emploi qu'il avait dans une compagnie de chemin de fer, occupe aujourd'hui des fonctions dans la police, a, dimanche il y a quinze jours, rien que par vengeance, dressé procès-verbal contre les chefs de tous les trains qui sont partis ce jour-là, et il les a depuis fait condamner à de fortes amendes.

Le gouvernement de la République de Bolivie (Amérique du Sud) vient de décider l'érection d'un monument à la mémoire de Pie IX.

Drôles de Républiques, en vérité. Observation du repos du dimanche, érection d'une statue au pape Pie IX! C'est à n'y rien comprendre.

Un nouvel appareil de sauvetage. — La brigade de pompiers de Numeaton, en Angleterre, a fait l'expérience d'un nouveau moyen de sauvetage. C'est une espèce de drap de lit, fait en toile d'emballage et pourvu d'anses qui permettent à seize hommes de le tenir étendu et de recevoir ainsi toute personne qui se verrait forcée de sauter de haut. Trois pompiers se sont dévoués et ont sauté d'une fenêtre élevée de seize pieds sans se faire le moindre mal.

Une prédestination. — Le docteur Auguste Fisher, de Prague, vient de s'empoisonner avec du cyanure de potassium, sans le vouloir.

Il était auteur d'un livre intitulé: *Le moyen de rendre le cyanure de potassium inoffensif.*

— Mais enfin, Foudrac, s'il est vrai que vous avez reçu un coup de pied au bas des reins, il faut que vous vous battiez!

— Mon colonel, j'avais le dos tourné. Je n'ai rien vu. Je ne me retourne pas pour des choses semblables.

Voici le sommaire des gravures contenues dans le dernier numéro de *l'Univers illustré*:

Nouvelle-Calédonie: Colons massacrés par les Canaques, à Bouloupari. — Salon de 1878: *L'Accouchée*, tableau de M. Ernest Duez. — *Laes d'Amour*, statue en marbre, de M. A. Malfatti, dans la section italienne. La maison égyptienne sur le Trocadéro (deux gravures). — *Le Nautilus*, embarcation américaine qui vient de traverser l'Atlantique. — Revue comique du mois, par Cham (douze gravures). — LL. MM. le roi et la reine des Belges. — Couronne de diamants offerte à S. M. la reine Marie-Henriette, à l'occasion de ses noces d'argent. — *Une Fille des champs*, tableau de M. Bouguereau. — Rébus.

Abonnements (Paris et départements): 1 an, 22 fr.; 6 mois, 14 fr. 50; 3 mois, 6 fr. — Bureaux: rue Auber, 3, place de l'Opéra.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
DES

BANQUES DÉPARTEMENTALES

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital: UN MILLION

62, rue de Provence, à Paris.

Succursale à Saumur, 4, place de la Blange.

OPÉRATIONS.

Les ordres d'Achats et de Ventes AU COMPTANT, de toutes valeurs cotées ou non, exécutés au mieux des intérêts des clients, sont effectués au tarif officiel de 4 fr. 25 par 4,000 fr. — Courtage: 0,25 c. par titre de 200 fr. — Minimum de courtage de l'opération: 4 fr.

Les ordres d'Achats et de Ventes A TERME sont exécutés au tarif du courtage officiel, moyennant versement de garantie de 5 0/0 pour les fonds d'Etat français et d'un acompte de 10 0/0 pour les autres valeurs.

La Société reçoit les fonds en DÉPÔTS et COMPTES COURANTS: pour 1 à 3 mois, elle paie l'intérêt à raison de 2 0/0 l'an; pour plus, 3 65 0/0.

L'encaissement des coupons a lieu moyennant 0,25 c. 0/0 de commission. Il est gratuit pour les actionnaires et clients.

Souscription sans frais pour le compte des clients à toutes émissions de rentes, actions et obligations.

Renseignements gratuits aux actionnaires et clients sur toute affaire financière, tirages des valeurs à lots, etc.

Remise, sur demande, d'une notice détaillée sur les opérations de la Société.

AVIS

La Société paie tous COUPONS échus ou à échoir en JUILLET et AOUT, sans bordereaux ni classement.

(Envoyer fonds, titres et coupons par lettres chargées ou recommandées, à M. le directeur des BANQUES DÉPARTEMENTALES, 4, place de la Blange, Saumur.)

LES BANQUES DÉPARTEMENTALES.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite,

maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, cataracte, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalés-cière du Barry ».

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse

de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decie, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

N° 9,180 : M. Gauthier, à Luzarches, d'une constipation opiniâtre, perte d'appétit, catarrhe, bronchite.

Cure N° 65,311.

Monsieur, — Dieu soit béni ! votre Revalés-cière m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalés-cière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIÈRE, curé.

Cure N° 45,270.

PTHTISIE. — Roberts, d'une consommation pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 ans.

Quatre fois plus nourrissante que la viande.

elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalés-cière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalés-cière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTREAU, épicière; LEVÉQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DÉLAGRÈRE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M^{lle} BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANON-BURKOU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été, 24 juin 1878

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 25 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 20 — —		4 — 30 — soir.	
1 — 30 — soir.		9 — 7 — —	
7 — 40 — —		11 — 41 — —	

Les jours de marchés et de foires à Saumur, il part un train de Saumur pour Montreuil à 5 h. 45 du soir.

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 40 m. matin.	
10 — 45 — —		3 — 10 — soir.	
12 — 45 — soir.		7 — 39 — —	
6 — 15 — —		11 — 20 — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 SEPTEMBRE 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	77 45	05		Crédit Foncier colonial, 500 fr.	380			Canal de Suez	767 50		6 25
3 % amortissable	80 45		30	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	167 50		7 50	Crédit mobilier esp.	825		2 50
4 1/2 %	107 25		75	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	675			Société autrichienne	350		
5 %	112 95		15	Crédit Mobilier	475			OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor, t. payé.	503 50			Crédit foncier d'Autriche	363 50			Orléans	358 50		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	335			Charentes, 500 fr. t. p.	700			Paris-Lyon-Méditerranée	355 50		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	507 50		10	Est	700			Est	354		
— 1865, 4 %	529		1	Paris-Lyon-Méditerranée	1098 75		1 25	Nord	361		
— 1869, 3 %	412			Midi	840		2 50	Ouest	353 40		
— 1871, 3 %	400			Nord	1383		5	Midi	353 25		
— 1875, 4 %	529			Orléans	1193 50			Charentes	376		
— 1876, 4 %	517 50			Ouest	775			C ^o Canaux agricoles	376 35		
Banque de France	3100		10	Compagnie parisienne du Gaz	1337 50		2 50	Canal de Suez	369		
Comptoir d'escompte	742 50		25	C. gén. Transatlantique	500		1 25				
Crédit agricole, 500 f. p.	460		30								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS, GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 13 mai).

Départs de Saumur vers Angers.	
8 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	
9 — 1 — — omnibus-mixte.	
1 — 25 — soir.	
4 — 10 — — express.	
7 — 15 — — omnibus.	
10 — 37 — — (s'arrête à Angers).	

Départs de Saumur vers Tours.	
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 31 — — omnibus.	
9 — 40 — — express.	
12 — 40 — soir.	
4 — 44 — — omnibus-mixte.	
10 — 38 — — express-poste.	

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

BELLE MAISON, servitudes, cours et jardin, à Saumur, quartier de Nantilly;

TRES-BELLE CAVE séparée, même quartier;

JOLIE PROPRIÉTÉ, à la Croix-Cassée, commune de Villebernier. S'adresser audit M^e CLOUARD.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

1^o UNE PETITE PROPRIÉTÉ, au Vau-Langlais, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, deux maisons et 1 hectare 27 ares de vigne;

2^o VIGNE, aux Rouères, près la Cave-Bruneau, commune de Saumur, de 1 hectare;

Le tout à diviser au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. Paul TAVEAU, géomètre-expert au Pont-Fouchar, à M. BRUNET, à Villebernier, ou à M^e CLOUARD, notaire. (436)

A VENDRE

OU A ARRENTER

UNE GRANDE ET BELLE MAISON

Située à Doué, rue de Cholet,

Avec vaste écurie, remise, grenier au-dessus, jardin et enclos y adossés; superficie, 22 ares.

Cette maison est propre pour toute industrie et agriculture.

S'adresser à M. GRELLEPOIS-GAMICHON, rue des Fontaines. (119)

BONNE BOULANGERIE

A VENDRE

Aux environs de Saumur.

50,000 francs d'affaires par an.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER DE SUITE

UNE MAISON

Située rue d'Orléans, en face l'hôtel de Londres.

S'adresser à M^{lle} veuve BRINDEAU, rue de Bordeaux, 6. (398)

A VENDRE

PLUSIEURS ACTIONS

De la Compagnie d'Assurances

l'Ouest, à 475 fr. l'une.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON

AVEC JARDIN ET SERVITUDES

Située à Saint-Hilaire-Saint-Florent, près Saumur.

S'adresser à LACHAUME, archange, rue Nationale, 49, à Saumur.

Commune de La Breille.

ADJUDICATION

DE TRAVAUX

Les Maire de la commune de La Breille prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de La Breille, le dimanche 22 septembre 1878, à une heure de l'après-midi, à l'adjudication des travaux ci-après :

1 ^o 948 mètres courants de terrassements	1,042 f. 80
2 ^o 948 mètres courants d'empierrements, y compris l'entretien	3,489 75
3 ^o Ouvrages d'art (rallongement d'un ponceau)	260 43
4 ^o Somme à valoir pour dépenses imprévues	87 02
Total	4,850

Les devis et cahier des charges sont déposés au bureau de M. l'agent-voyer d'arrondissement, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

A VENDRE

DEUX CHIENS COUCHANTS épagneuls, de deux et trois ans, tout dressés; UNE PAIRE DE CHIENS griffons; UN BON BRIQUET, chassant tout gibier, de deux ans; CHIENNE et CHIEN, et un VIBUX CHIEN, de six ans, pour le renard et le sanglier, très-vite de pied.

S'adresser à M. Léon TOURET, garde au château de Jalesnes, près Vernantes. (441)

A VENDRE

UNE BONNE CHIENNE D'ARRÊT

Agée de quatre ans.

S'adresser à M. MASSON, propriétaire àigné, près les Petits-Cabarets, commune des Ulmes. (414)

M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un principal clerc.

ON DEMANDE UN COMPTABLE pour toute la journée.

S'adresser au bureau du journal.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. RIELLANT

DENTISTE,

Place de la Bilange, n° 4.

INCONTINANCE D'URINE

DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

GRAND SKATING-RINK

130, Faubourg Saint-Honoré, 130, Paris.

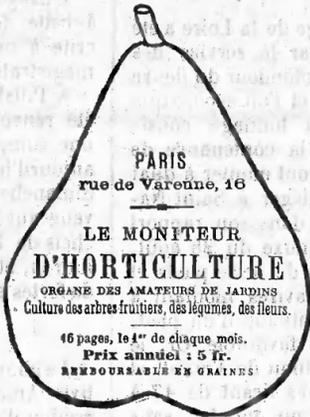
Le plus élégant de la Capitale, rink unique en marbre blanc de Carrare.

Salons confortables, buffet spacieux, bar américain, consommations de premier-choix.

Réunion de famille. High-life.

Séances de patinage tous les jours, de 9 heures à 11 h. 1/2; de 2 heures à 6 h., et de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Coursés et jeux inédits réglés par les premiers professeurs, parodies, pantomimes, clowns, orchestre brillant, dirigé par Baggers.



EXPOSITION UNIVERSELLE

Voyage gratuit à Paris

(Aller et retour en toutes classes)

ADMINISTRATION :

Place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

L'Administration se charge, en outre, de retenir à l'avance des chambres ou appartements meublés, dans tous les hôtels, moyennant 5 francs seulement d'honoraires par chaque chambre retenue.

Pour recevoir franco la notice détaillée, envoyer franco 2 timbres-poste de 15 centimes, au Directeur des Voyages gratuits, place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1872; Paris, 1867 et 1855; Londres, 1862, etc.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M^{rs} V. LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M^{rs} V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

En vente chez tous les libraires :

LES CHRONIQUES SAUMUROISES

Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12.

ÉTUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU

ET LES

ETABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR

Par le même auteur.

Pour paraître prochainement :

LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'EQUITATION CIVILE

ET

DE L'ÉCOLE D'EQUITATION MILITAIRE

DE LA VILLE DE SAUMUR (1593 à 1830)

Par le même.

Librairie E. DEZE, rue Saint-Jean et place du Marché-Noir, SAUMUR.

NOTICES ARCHÉOLOGIQUES

Par G. D'ESPINAY,

Conseiller à la Cour d'Appel d'Angers, Officier d'Académie,

Membre de l'Académie de Législation de Toulouse,

Président de la Commission Archéologique de Maine-et-Loire,

Membre de la Société Française d'Archéologie et de l'Institut des Provinces.

Première série :

MONUMENTS D'ANGERS

Deuxième série :

SAUMUR ET SES ENVIRONS

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Chaque série se vend séparément.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.